

LE PROJET DE TRANSFORMATION DU NORDELEC: UNE MENACE À L'INTÉGRITÉ DU QUARTIER

ANALYSE D'UN POINT DE VUE LIBERTAIRE



LA POINTE LIBERTAIRE



JANVIER DEUX MIL SEPT

SOMMAIRE

	Introduction...	3
	La mondialisation et le développement des centres-villes...	4
	Un capitalisme immobilier soutenu par le pouvoir municipal...	7
	Un méga projet immobilier dans le quartier :	
	depuis le temps qu'on en parle !...	9
	Les principales caractéristiques du projet...	11
	L'enjeu : 1 200 nouveaux logements...	12
	Les appuis au projet de El Ad...	13
	L'opposition (mitigée) au projet de El Ad...	14
	Nos idées sur l'enjeu du logement...	14
	15% de logement social : comment faire dévier un débat...	17
	Appel aux actes de résistance...	19
	Annexe 1. Les autres irritants du projet El Ad...	21
	Annexe 2. Le Groupe El Ad, des capitalistes comme les autres...	23

Nous sommes la Pointe libertaire, groupe d'affinité du Quartier Pointe Saint-Charles de Montréal. Nous sommes féministes, écologistes, anticapitalistes et non-violent.e.s. Nous voulons que le quartier se développe en autogestion à partir des besoins et des désirs de ses habitant.e.s. Nous refusons l'autoritarisme des pouvoirs municipaux et le colonialisme des investisseurs. Nous entendons agir ici et maintenant pour l'amélioration des conditions de vie, de l'aménagement urbain et de la solidarité communautaire.



Site Internet : www.lapointelibertaire.org
Courriel : libertaire@lapointelibertaire.org

Copyleft ♠ janvier 2007 ♠ Diffusez!



LE LÉVIATHAN DE LA FINANCE ET DU POUVOIR POLITIQUE lorgne encore le quartier Pointe Saint-Charles de son œil de faucon. La transformation de l'édifice Nordelec par le groupe immobilier EL AD est le dernier-né des grandiôses projets de re-développement urbain à Montréal. Nous croyons qu'il est essentiel d'intervenir sur les enjeux sociaux, urbains et politiques que soulèvent l'intrusion d'un tel développement dans un quartier populaire. Nous présentons ici notre lecture de ces enjeux. Pour LA POINTE LIBERTAIRE ce projet immobilier est non pertinent. Il est une agression économique, culturelle et sociale envers les objectifs et les valeurs communautaires du quartier et il ne prend absolument pas en compte les besoins de la population. Nous croyons que le projet d'El Ad, appuyé par les éluEs et des intervenantEs communautaires ne peut, à terme, mener qu'à

- L'aggravation des fractures urbaines et humaines qu'engendrent les politiques de développement des élites politico-économiques dans un milieu de vie déjà meurtri par la pauvreté et la désindustrialisation.
- La domination encore plus prononcée de l'idéologie marchande sur le quartier, sabotant ainsi les possibilités pour les citoyenNEs de contrôler leur milieu de vie et de s'autogérer.

Nous croyons que le promoteur n'a ni le vouloir, ni la compétence, ni l'intérêt de faciliter la prise en main d'une communauté par ses résidentEs. Son seul intérêt, et là repose tout le pouvoir des possédants, c'est d'abord de faire du fric, de rentabiliser ses investissements, le plus possible et le plus rapidement possible. Rien d'autre.

La consultation publique organisée par l'Office de consultation publique de Montréal (OCPM) a bien eu le mandat d'évaluer le projet. Mais l'OCPM n'a pas le pouvoir de se questionner sur sa pertinence dans le contexte du quartier. L'Office est susceptible de proposer des modifications, mais pas d'annuler le projet. D'ailleurs une telle remise en cause d'un investissement de plus de 350 millions \$ serait simplement inadmissible aux yeux du pouvoir politique.

La situation aurait été différente si au moins une partie des forces sociales du quartier s'étaient liguées contre ce projet et avaient décidé de travailler à son échec. Nous aurions alors appuyé un tel mouvement comme nous l'avons fait lors de la bataille contre le casino, où pour la plupart des acteurs l'enjeu était l'abandon total du projet de Loto-Québec.

Mais telle n'est pas la situation actuelle, car l'élite locale, d'une part, et le mouvement social regroupé autour de la Table Action-Gardien, d'autre part, présentent des recommandations visant à rendre le projet « acceptable ». Une telle orientation est le résultat de la recherche d'un consensus parmi les groupes. NOUS SOMMES DÉÇUÈS QUE LES CRITIQUES DES GROUPES DISSIDENTS SOIENT MAINTENANT DISSOLUES DANS CE CONSENSUS. Nous aurions préféré voir quelques groupes développer une campagne et des positions radicales contre le projet El Ad, ce qui aurait pu contribuer à établir un réel rapport de force et favoriser ainsi l'obtention de modifications importantes.

Prenant acte de la situation actuelle, la Pointe libertaire ne demande pas l'arrêt du projet. Mais nous sommes persuadés que le projet El Ad agit comme le « Cheval de Troie » du capitalisme immobilier dans notre quartier. Pointe Saint-Charles est réputé pour la propriété collective de 40% de ses logements. Le projet Nordelec, tout comme celui de la Redpath, menacent cet état de fait et confronte les valeurs locales en matière d'habitation. Pour la Pointe libertaire, dans le cas actuel, **L'ENJEU CENTRAL EST DE MAINTENIR UNE PROPORTION MINIMALE DE 40% DE LOGEMENT SOCIAL ET/OU COLLECTIF DANS LE QUARTIER.** Nous allons donc agir pour convaincre les gens du quartier que le projet Nordelec dans sa forme actuelle n'est pas acceptable et qu'il faut extirper de ces promoteurs **UN ENGAGEMENT À FINANCER LA CONSTRUCTION D'AU MOINS 40% DE LOGEMENT SOCIAL.**

Dans les prochaines pages, nous détaillons notre analyse de la conjoncture. Nous faisons le constat que le re-développement des centre-villes et des quartiers adjacents dans les grandes villes du monde se fait en fonction des idées néolibérales sur la mondialisation et la production de richesse. Il nous apparaît aussi très clairement que les pouvoirs municipaux sont complices et mêmes initiateurs de cette logique du « développement par le haut » au service des investisseurs. Nous montrerons donc comment, à Montréal, se présente le développement immobilier néolibéral. Nous critiquons aussi en profondeur le projet de El Ad en le liant à la situation du quartier Pointe Saint-Charles. Nous montrons comment les promesses du promoteur reposent sur du vide et que le minime 15% de logement social qu'il promet n'est rien de moins qu'hypothétique.

LE RE-DEVELOPPEMENT DES CENTRES-VILLES DANS UN CONTEXTE DE MONDIALISATION

LA MONDIALISATION ÉCONOMIQUE BOULEVERSE les structures des sociétés et fait émerger les grandes villes du monde comme des acteurs économique-politiques de premier plan, concurrençant ainsi les structures étatiques. Maintenant que la population planétaire est urbanisée à près de 60%, le capitalisme mondialisé trouve dans les grandes villes des territoires propices où faire prospérer son modèle d'exploitation. La « ville internationale », ouverte sur le monde et en concurrence avec ses consœurs, est le nouveau symbole de l'effervescence, de l'innovation, de la croissance et de la réussite. Depuis les années 1990 des listes de cotation permettent d'établir des classements mondiaux des villes à partir d'une série de critères allant de la sécurité urbaine à l'effervescence culturelle en passant par le coût du logement, le coût de la vie, l'accès à l'éducation et la qualité des universités. Dans ce système qui s'accompagne d'une libéralisation du commerce et des investissements, les grandes villes du monde sont toutes en lice pour attirer le plus d'investissement possible.

Cela se traduit par l'octroi d'avantages (financiers, fiscaux, réglementaires) considérables pour attirer sièges sociaux de multinationales et d'organisations internationales, usines de pointe et centres de recherche dynamiques, institutions culturelles grandioses, etc. Aspect non négligeable

Les grandes villes
privilégient les
investissements étrangers
au détriment de la
satisfaction des besoins
des habitantEs actuelLEs.

de cette course à l'investisseur et au prestige, les villes font tout en leur pouvoir pour accommoder les futurs employéEs et clientEs, soit une population restreinte mais particulièrement riche et privilégiée. Cette situation amène les grandes villes, dont Montréal, à privilégier l'attraction des investissements et des clientèles étrangères afin de rayonner sur toute la planète.

C'est dans ce contexte que s'inscrit le re-développement des centres-villes et des quartiers centraux de nombreuses grandes villes qui ont vécu la désindustrialisation des années 1980-90. Les quartiers centraux sont redynamisés en fonction des diktats de la « nouvelle économie du savoir » et de la panacée récréotouristique. Les pouvoirs municipaux, en partenariat avec le grand capital, identifient tout lotissement où pourrait prendre forme un projet rentable pour le prestige et la compétitivité de la ville. Poussent alors partout centres de congrès, hôtels de luxe, condominiums minuscules mais coûteux, petits châteaux de banlieue, commerces et restaurants *fancy*, golfs et parcs privés, etc.



MONTRÉAL N'EST PAS EN RESTE. Déjà le maire Drapeau avait amorcé le mouvement avec son stade et ses olympiques. À la fin des années 1980, sous la direction de Jean Doré et du Rassemblement des citoyenNEs de Montréal (RCM), Montréal a repris la route de la conquête du monde et a commencé à stimuler les créneaux qui pourraient faire d'elle la ville la plus intéressante d'Amérique (vaste programme). Le gouvernement du Québec a fini par embarquer dans cette vision du « Montréal International ». Si on envisage le dossier des fusions municipales forcées, réalisé par le PQ à partir de 1999, on se rend compte que l'objectif véritable n'était pas de mieux distribuer les revenus dans l'agglomération montréalaise, comme l'a cru à tort une grande partie de la gauche social-démocrate du Québec.

L'objectif principal est tout autre. Il s'agit de faire de Montréal le pôle international du Québec pour se positionner dans la cour des Grands et « répondre aux impératifs de la mondialisation économique ». Pour cela il faut donner les outils nécessaires aux élites politiques et économiques afin d'affronter les autres villes nord-américaines dans l'arène du développement. Centraliser les pouvoirs municipaux entre les mains des éluEs et des technocrates permet d'assurer une meilleure cohésion avec le milieu des affaires. Notamment parce que cela réduit la concurrence (tiens donc, pour une idéologie de la concurrence...) entre les anciennes petites villes de l'île qui autrefois s'arrachaient les subventions et les investissements. La décentralisation effective et

réelle de la structure du pouvoir politique dans les arrondissements a été loin de compenser les effets de la centralisation politique qui est demeurée essentiellement aux mains du comité exécutif de la ville de Montréal et de son Maire. La création de ce conseil restreint décidant des orientations, d'un arrondissement stratégique fort (Ville-Marie), d'un ensemble d'organisations qui font le lien entre les capitalistes et les pouvoirs publics (la Chambre de commerce Montréal-Métropolitain, Montréal International, Tourisme Montréal, Société du Havre, etc.), tout cela permet de renforcer le leadership capitaliste et de favoriser les grands plans de déploiement du « Montréal, village planétaire ».

La décentralisation de certains pouvoirs aux arrondissements montréalais et l'accroissement de la possibilité d'influence citoyenne dans plusieurs domaines n'ont malheureusement pas été accompagnés d'une véritable modification de la gouverne politique. La démocratie représentative restreint toujours les citoyenNEs au rôle de spectateurs et de victimes dans le cirque du contrôle social. Les décideurs et les développeurs savent toujours mieux que les habitantEs ce qui est bon pour tous.



La répression des voix dissidentes ne se fait pas que dans les structures décisionnelles. Dans la rue, la chasse aux marginaux est ouverte depuis un certain temps. À Montréal, tous ceux et celles qui ne correspondent pas à l'image du/de la bonNE petitE salariÉE qui utilise des biens culturels le week-end sont tranquillement éliminéEs et repousséEs vers les zones limitrophes. Par exemple, prostituéEs et itinérantEs sont criminaliséEs et empêchéEs de fréquenter le centre-ville, surtout pendant la période estivale des festivals sur-commandités. Le mot d'ordre est à la sécurité : une récente réglementation de l'arrondissement Ville-Marie empêche les itinérantEs de dormir dans les parcs, l'installation de caméras de surveillance se multiplie, on tente d'empêcher l'installation d'organismes de soutien aux toxicomanes, itinérantEs ou prostituéEs. Et depuis 1999, dans le centre-ville de Montréal, plus de 3000 personnes ont été arrêtées, parfois « préventivement » (rappelons-nous le concept de « guerre préventive » de G.W. Bush), lors de manifestations politiques. Le Service de police de la Ville de Montréal a d'ailleurs été montré du doigt par le Comité des droits de l'homme de l'ONU pour ces arrestations massives.

Lorsqu'on parle de marginaux, on pense tout de suite aux itinérantEs qui peuplent les centre-villes. Dans le contexte de la mondialisation néolibérale, il faut élargir cette notion. Les marginaux sont ceux et celles qui ne peuvent ou ne veulent pas participer de cette vision du fonctionnement social. Les habitantEs des HLM ou des maisons de chambres au centre-ville ; les habitantEs des quartiers populaires dans la ligne de mire des grands promoteurs; la multitude d'artistes et d'artisanTEs qui perdent leurs ateliers parce que la valeur des bâtiments augmente soudainement ; les étudiantEs et les étrangerÈREs de passage ; et bien sûr, ceux et celles qui occupent la rue, que ce soit comme milieu de vie, de travail ou d'action politique. LES MARGINAUX, DANS UNE TELLE SOCIÉTÉ DE SEGREGATION GÉOGRAPHIQUE ET DE PRIVATISATION DES ESPACES PUBLICS, POURRAIENT CONSTITUER LA MAJORITÉ DU PEUPLE.

UN CAPITALISME IMMOBILIER SOUTENU PAR LE POUVOIR MUNICIPAL

Depuis 1998 beaucoup de fonds publics et privés ont été investis pour changer l'image de Montréal, principalement dans et autour de l'arrondissement Ville-Marie. Mentionnons la construction d'une Cité internationale, d'une Cité du multimédia, la réouverture à la navigation et l'embourgeoisement du Canal-de-Lachine, la rénovation du Vieux-Port et la mise en branle du Quartier des spectacles - sans oublier le projet avorté de déménagement du casino par Loto-Québec. Ce dernier était un véritable complexe récréotouristique comprenant marina privée, salle de spectacle et centre de foire, hôtel de luxe, tramway et attractions pour touristes. Le groupe immobilier Devimco a repris ce flambeau abandonné par le Cirque du Soleil et Loto-Québec. Il entend implanter dans Griffintown, un ancien quartier ouvrier maintenant presque désert, un méga complexe d'habitations, de galeries marchandes et d'installations touristiques, un investissement de plus d'un milliard de dollars¹. Traîne aussi sur la table le projet de la Société du Havre, un re-développement de tout le secteur à l'ouest du Vieux-Port pour l'intégrer au Montréal international.

**TOUTES CES INITIATIVES PUBLIQUES ET PRIVÉES
ONT UNE CHOSE EN COMMUN :
elles poussent le centre-ville vers le sud-ouest en
direction du fleuve et de Pointe Saint-Charles.**

Ces projets sont réalisés sans qu'aucune intervention politique ne s'avise de freiner un tant soit peu l'appétit des spéculateurs et

des promoteurs immobiliers. Au contraire, les pouvoirs politiques et administratifs montréalais encouragent et participent à cette croissance à tout prix. Ainsi, au lendemain du retrait du méga projet de Loto-Québec, lorsque quelques militantEs du quartier Pointe Saint-Charles se sont présentés à la période de question au Conseil de ville pour demander une rencontre avec le maire Tremblay sur l'avenir des terrains vacants du CN, celui-ci s'est montré extrêmement contrarié et il a refusé toute rencontre. La perte d'un investissement immobilier de plus de 1,2 milliard \$ l'avait rendu furieux.

IL EST IMPORTANT DE RAPPELER LE POSITIONNEMENT POLITIQUE DE MONTRÉAL. Personne, incluant la gauche, n'a critiqué le parti-pris et les orientations néolibérales du maire Tremblay et de sa clique ploguée sur le milieu des affaires. De temps à autres, la gauche social-démocrate s'oppose à telle ou telle mesure, mais jamais elle n'est montée aux barricades comme elle l'a fait contre le gouvernement Charest. Il est vrai que le discours politique du maire Tremblay est beaucoup plus subtil et raffiné que celui des pseudo-libéraux de Patapouf Charest.

Gérald Tremblay est habile. Il a engagé un vaste processus de concertation avec tous les partenaires municipaux, y compris le milieu communautaire et les groupes environnementaux. En 2002, il a canalisé cette concertation à travers le Sommet de Montréal. Plusieurs centaines de représentantEs de tous les milieux montréalais se sont retrouvés pour « élaborer » les grandes priorités de la ville. Ce processus technocratique, téléguidé par le politique et dicté par les élites économiques, est devenu l'orientation de fond qui préside aux destinées de la ville. Tremblay s'est servi de cette caution pseudo-démocratique pour scander partout son approche globale de « développement durable ». Il loge sous cette enseigne une série de politiques, toutes plus alléchantes les unes que les autres. Notamment sur le développement culturel, le patrimoine, le

¹ Voir Clairandree Cauchy, « Méga-projet immobilier dans le Sud-ouest », *Le Devoir*, 14 novembre 2006, p.A1.

transport en commun, les piétons, les droits et responsabilités citoyenNES, etc. Mais sa politique la plus importante est celle du développement économique, considérant que, dans la pensée néolibérale, c'est là source de richesse et que la richesse est source de tout développement culturel, patrimonial, de transport en commun, etc.!

Il faut comprendre que le développement durable, selon Gérard Tremblay, c'est la même chose que du développement ordinaire. Il s'agit seulement de le rebaptiser. Car les objectifs de Tremblay, comme l'indique quelques passages du Cahier d'information complémentaire du budget de la ville de Montréal, sont toujours de « *hisser Montréal dans le peloton de tête des métropoles nord-américaines* » (p. 2.1). Il faut pour cela « *ratrapper en terme de PIB réel les régions métropolitaines comme Boston, San Francisco, Denver. Cet objectif implique une croissance annuelle moyenne du PIB réel de l'ordre de 5%, chiffre qu'il sera difficile d'obtenir en 2004* » (p. 1.18). Le pouvoir politique montréalais ne nous propose rien de moins que d'aller encore plus vite sur le chemin de la croissance! Un tel pourcentage de croissance, jamais atteint ni en 2004 ni en 2005 ni en 2006, suppose un développement urbain prodigieux qui n'est en rien compatible avec une quelconque durabilité écologique. C'est toutefois compatible avec la durabilité de la cohésion avec le milieu des affaires, lequel est appelé à concrétiser cette croissance : « *une telle stratégie permet de partager avec ses partenaires publics et privés une vision du développement économique métropolitain* » (p. 2.1).

L'accélération de la croissance économique

« La Ville de Montréal adhère à l'objectif proposé par la Communauté métropolitaine de Montréal (CMM) qui consiste à accélérer vigoureusement la croissance économique, de manière à hisser Montréal parmi le peloton de tête des métropoles nord-américaines d'ici 2025. Cet objectif est ambitieux, mais incontournable si l'on veut maintenir, voire améliorer, **la qualité de vie de la population montréalaise**. Cet objectif ne peut être atteint qu'à la condition de s'en donner les moyens. La croissance démographique, l'évolution de la pyramide des âges et le nombre d'heures travaillées par personne représentent des faiblesses structurelles de l'économie de Montréal. L'enrichissement ne pourra passer que par un accroissement marqué de la productivité et de l'emploi, allié à une politique d'immigration vigoureuse ».

(p. 2.2; nous soulignons).

Dans cette stratégie, on associe très clairement la qualité de vie à la croissance économique (donc à l'avoir plutôt qu'à l'être).

Cependant, un partage plus équitable et égalitaire de la richesse permettrait d'éliminer la pauvreté matérielle sans augmenter la croissance économique.

Visiblement cette perspective ne fait pas partie de la pensée néolibérale.

Les pouvoirs politiques et économiques, PARTICULIÈREMENT LES GRANDS PROMOTEURS IMMOBILIERS DE MONTRÉAL, misent essentiellement sur cette croissance économique pour améliorer la « qualité de vie ». Mais le résultat le plus probant de toutes ces interventions concertées « réussies », c'est que le prix des terrains et des logements explosent. Dans les quartiers périphériques au centre-ville de Montréal, les loyers sont devenus hors de prix pour une grande partie de la population. Le dernier rôle triennal d'évaluation foncière confirme l'effervescence du marché, surtout dans les arrondissements les moins bien nantis de Montréal. C'est l'arrondissement Sud-Ouest, où se situe le quartier Pointe Saint-Charles, qui remporte la palme avec 61% d'augmentation de la valeur des bâtiments et des terrains, toutes catégories

SUD-OUEST	
Unifamiliale	66,8 %
Condominium	50,7 %
Duplex	72,8 %
Triplex	81,4 %
4 et 5 logis	67,1 %
6 à 11 logis	59,1 %
Imm. logements	33,5 %
	61 % MOYENNE

VILLE-MARIE	
Unifamiliale	39,7 %
Condominium	46,9 %
Duplex	64,2 %
Triplex	61,8 %
4 et 5 logis	59,9 %
6 à 11 logis	52,5 %
Imm. logements	42,3 %
	47 % MOYENNE

MERCIER-HOCHÉLAGA-MAISONNEUVE	
Unifamiliale	53,8 %
Condominium	47,3 %
Duplex	54,9 %
Triplex	56,1 %
4 et 5 logis	74,0 %
6 à 11 logis	65,6 %
Imm. logements	43,6 %
	55 % MOYENNE

confondues. Il n'est donc pas étonnant de constater, comme le font depuis longtemps les groupes de défense des droits, que les populations à faible et moyen revenus sont de plus en plus déracinées de leurs milieux de vie et repoussées plus loin pour faire place aux plus fortunés qui viennent s'installer dans des quartiers devenus « intéressants » parce que pris en main par des développeurs.

Comme dans toutes les grandes villes internationales, Montréal suit la tendance qui veut que le centre-ville et ses quartiers périphériques appartiennent de plus en plus aux gens qui ont les moyens de se le payer et de consommer. On peut donc se poser la question suivante : en quoi ce phénomène d'embourgeoisement est-il une amélioration de la qualité de vie d'une partie IMPORTANTE de la population montréalaise ?

UN MÉGA PROJET IMMOBILIER DANS LE QUARTIER : DEPUIS LE TEMPS QU'ON EN PARLE !

Avec le projet du NORDELEC, « voilà enfin de l'action », pourrait-on dire ironiquement. Depuis le temps qu'on le chuchote et qu'on l'appréhende, les forces majeures du développement immobilier débarquent finalement à la Pointe avec leurs gros sabots. En vérité, un autre projet a préalablement marqué le territoire. Les LOFTS REDPATHS ont été la première véritable brèche du côté sud du Canal-de-Lachine et de Pointe Saint-Charles.

Remarquables du point de vue de la protection du patrimoine, les Lofts Redpath ignorent pourtant totalement le quartier ouvrier historique auquel ils tournent le dos, même si dans leur publicité les promoteurs, avec indécence, nous parlent « d'inscription dans l'histoire du quartier ». Malgré une consultation publique à l'Hôtel de ville en 1999, il y eut peu de réactions locales à ce projet. Le RÉSO mena bien une stratégie de concertation, mais elle fut mise en pièces par les agissements autocrates de Pierre Bourque, qui a entièrement cédé aux promoteurs de l'époque.

Les Lofts Redpaths sont une brèche ouverte par les gros promoteurs. L'actuel projet autour de l'édifice NORDELEC est la suite logique de cette percée. À coup sûr, les vannes viennent de s'entrouvrir et il faut s'attendre à ce que d'autres projets suivent, notamment dans la partie sud du quartier où l'on trouve les terrains



Les Lofts Redpath tournent le dos au quartier
Quelques bureaux, une marina privée, 82 logements grand luxe (dont certains à 1,5 M\$). Payé 800 000\$ par des promoteurs en 1999, revendu par la suite. Le bâtiment est en face du Nordelec sur la Rue St-Patrick.

et bâtiments des anciens ateliers du CN. La Société du Havre considère d'ailleurs dans son rapport final d'avril 2006 que ces terrains font partie intégrante de sa vision récréotouristique du développement.

Le quartier Pointe Saint-Charles a historiquement été délaissé par la fièvre immobilière. Nous savons maintenant que, sous la pression d'un marché immobilier en effervescence depuis quelques années, il est désormais perçu comme un territoire pouvant être incorporé à la logique de développement immobilier capitaliste du centre-ville. Nous avons déjà plusieurs indices d'un embourgeoisement rampant dans le quartier, mais sans pour autant y déceler le symbole de l'arrivée imminente de la vie du centre-ville, liée à la capacité de consommation de populations mieux nanties. Mais avec le projet de El Ad, physiquement lié à la Redpath, il semble clair qu'on change d'échelle dans la colonisation du quartier.



Vue aérienne de l'usine Northern Electric
1 million de pieds carrés sur 8 étages, elle a déjà comptée plus de 4900 travailleurs-euses.
En bas à gauche de la photo, le toit de la Redpath.

Cependant ce projet arrive sur une partie du territoire de Pointe St-Charles véritablement revendiquée par les forces communautaires. La transformation du Nordelec est une bouchée qui pourrait être difficile à avaler pour la santé populaire et communautaire de notre quartier qui compte actuellement 5 800 logements et une population de 13 500 personnes. Si le projet Nordelec venait à se réaliser, **CE SERAIT UNE AUGMENTATION DE 1 200 LOGEMENT, SOIT ENVIRON 20% DU TOTAL ACTUEL.** Sur une période de quelques années, le quartier pourrait probablement absorber un tel choc, s'il y avait des politiques anti-spéculatives, ce qui n'est pas le cas. De plus, avec la « requalification » (comme on dit chez les fonctionnaires) des terrains du CN et d'autres terrains adjacents **ON PEUT RAISONNABLEMENT S'ATTENDRE À VOIR POUSSER ENVIRON 4 000 NOUVEAUX LOGEMENTS DANS LES PROCHAINS 15 ANS.** Seule une crise immobilière majeure pourrait ralentir un tel élan.

On voit la grande question qui se pose : Pointe Saint-Charles pourra-t-il demeurer ce que la majorité de ses habitantEs souhaiterait, c'est-à-dire un quartier à dimension humaine, où son histoire et sa culture seraient respectées ? Si en général les gens aspirent à un quartier dynamisé par la venue de nouveaux citoyenNEs et de nouveaux commerces, la plupart sont d'accord pour éviter que cela se fasse au détriment des résidentEs actuellEs.

Comment pourra-t-on gérer politiquement et socialement cette vague de développement immobilier qui nous arrive dessus, à commencer par la transformation du Nordelec ?

Personne ne semble se poser la question parmi ceux et celles qui appuient le projet.

LES PRINCIPALES CARACTÉRISTIQUES DU PROJET NORDELEC

LE GROUPE EL AD², PROPRIÉTAIRE DU BÂTIMENT et des terrains de stationnement adjacents, demande une modification du règlement de zonage afin de faire passer le zonage des trois derniers étages du bâtiment d'industriel à résidentiel. Il va ainsi les vider de leurs locataires commerciaux et industriels et les transformer en condos résidentiels. L'activité commerciale et industrielle serait concentrée aux étages 2 à 5. C'est une simple question de rentabilité qui le pousse dans cette voie. En même temps il en profitera pour éliminer les entreprises moins rentables au pied carré, qui utilisent trop d'espace pour leur nombre d'employés. Le tissu industriel du quartier, déjà fortement déstructuré par le passage à une industrie des services et des hautes technologies, perdrait ainsi un nombre considérable d'entreprises qui emploient parfois des travailleurs et des travailleuses non-qualifiés.



Vue aérienne du projet de El Ad

1200 unités de logement, dont 1000 condos, sur trois lotissements. Les 3 derniers étages du bâtiment principal en condos de luxe. Reconversion des terrains de stationnement actuels en logement dans des bâtiments de 8 étages (à gauche). Un mail commercial à l'intérieur du bâtiment principal et un parc semi-privé sur l'îlot à droite. Plus 1500 unités de stationnement.

Si on prend en compte les tendances urbaines actuelles, il y a sérieusement lieu de se questionner sur cette volonté de dézonage. En effet, ce changement de zonage dans un secteur significatif ouvre la porte à d'autres changements éventuels dans les secteurs industriels adjacents. L'obtention d'une telle modification pour le Nordelec fait augmenter considérablement et d'un seul coup la valeur marchande du terrain et du bâtiment sans que le promoteur n'ait à faire le moindre geste. Lorsque les pouvoirs publics font de tels changements de zonage sans restriction, ils agissent essentiellement pour ouvrir la porte aux spéculateurs et aux promoteurs. Voilà le genre de décision qui ne fait qu'augmenter la pression sur ce qui reste des zones industrielles.

Quand verra-t-on un minimum d'analyse de la situation et de l'évolution du tissu industriel dans le Sud-Ouest et dans Pointe Saint-Charles ? Qu'en est-il de la mise en place d'une stratégie pour éviter de nouveaux mouvements spéculatifs ? Il y a pourtant des instances qui s'intéressent à ces questions. Le Service de la mise en valeur du territoire et du patrimoine de l'arrondissement Sud-Ouest et le Regroupement économique et social du Sud-Ouest (RESO) sont de ceux-là. Travailler à conserver les secteurs industriels et l'activité économique, permettre une meilleure formation pour les gens du secteur afin d'occuper les emplois, sont d'ailleurs des mandats que s'est donné le RESO. Depuis l'échec de sa stratégie concernant la Redpath, le RESO semble avoir abandonné la lutte sur la question des entreprises. Comme il ne semble pas y avoir de bilan sur cette question, nous en sommes réduit à avancer l'hypothèse que le RESO s'est résolu « à s'adapter » à l'évolution du marché. La transformation partielle du Nordelec en habitation amène ainsi la question de l'avenir des emplois locaux. À long terme, l'ensemble du bâtiment pourrait-il être complètement converti en clapiers de luxe et boutiques chics ? Et quels effets auront des logements de luxe sur un quartier comme le nôtre ?

² Voir à l'annexe 2 (p. 23), un portrait critique du Groupe El Ad. A l'annexe 1 (p. 21), nous avons rassemblé les irritants du projet Nordelec qui ne concernent pas spécifiquement l'enjeu du logement.

L'ENJEU CENTRAL : 1 200 NOUVEAUX LOGEMENTS

POUR LA POINTE LIBERTAIRE, la nature des nouveaux logements à Pointe Saint-Charles est l'enjeu central. Dans ce dossier complexe, la Ville de Montréal a adopté en 2005 une politique d'inclusion du logement social d'une teneur répugnante en proposant notamment, sur une base volontaire pour le secteur privé, 10% de logement social et abordable dans les projets qui ne nécessitent pas de changement de zonage. Une politique d'ailleurs dénoncée par le FRAPRU et l'un de ses membres de Pointe Saint-Charles, le Regroupement information logement (RIL).

Poussés par les groupes communautaires et par la tradition des quartiers ouvriers du Sud-Ouest, les élus de l'arrondissement ont décidé de montrer les dents et de faire hausser la mise dans un projet pilote de redéveloppement résidentiel, la transformation de l'ancienne usine Imperial Tobacco à Saint-Henri. L'ARRONDISSEMENT A DEMANDÉ AU PROMOTEUR 15% DE LOGEMENT SOCIAL ET ABORDABLE. Mais le POPIR, un organisme communautaire qui lutte pour le logement social, ne l'entendait pas ainsi. Il a tenté de bloquer le projet adopté par les élus parce que ce nombre de logements était insuffisant. Cependant des manœuvres organisées par le promoteur, avec la complaisance des élus locaux, ont court-circuité la tenue d'un référendum sur la question. Ce référendum aurait relancé le débat sur le logement social et peut-être permis d'aller en chercher une plus grande proportion.

Suivant de près ce qui s'est déroulé à Saint-Henri et sentant peut-être une certaine pression, le Groupe El Ad a accepté d'inclure le même 15% demandé par l'arrondissement dans son projet de la Nordelec, soit 169 logements sur 1200. Il a même proposé de céder gratuitement les terrains pour les deux projets de logement social. LE PROMOTEUR SAIT QU'IL DOIT OBTENIR UNE MODIFICATION DE ZONAGE ET IL A INTÉRÊT À AMADOUER LES OPPOSANTS POTENTIELS. IL EST DONC PRÊT À FAIRE QUELQUES CONCESSIONS. À l'évidence, le promoteur et la ville de Montréal craignent aussi les réactions de la Table Action Gardien, qui vient tout juste de gagner une importante bataille contre le déménagement du casino. D'ailleurs une dizaine de fonctionnaires « prenaient la température de l'air » lors de la soirée d'information du 16 octobre 2006.



LES APPUIS AU PROJET DE EL AD

Le projet a fait l'objet de discussions préliminaires entre les **services administratifs de l'arrondissement Sud-Ouest, la Ville centrale** et les promoteurs. Selon la procédure, les fonctionnaires municipaux sont les premiers intervenants auprès des promoteurs et possèdent un pouvoir d'influence sur les éluEs nettement supérieur à celui de la population. À ce stade, c'est le **Directeur du Service de la mise en valeur du territoire et du patrimoine**, M. Normand Proulx, qui donne les orientations. Nous savons qu'il partage la même vision que les éluEs et qu'il n'hésite pas à donner son opinion. Pour mémoire, rappelons qu'il considérait le casino comme un « projet structurant pour le Sud-ouest ». Le **Comité consultatif d'urbanisme (CCU) du Sud-ouest** a donné un avis au conseil d'arrondissement. Les quelques citoyenNEs qui siègent sur ce comité sont nomméEs par la mairesse. On peut faire certaines déductions sur certaines de leurs vues. Le **Comité consultatif sur le patrimoine**, de même que quelques autres, ont aussi analysé le projet et l'on recommandé tel qu'il sera soumis à la consultation publique en 2006. On cherche en vain les écologistes et les militantEs du logement social sur ces comités d'experts.

Après tous ces fla-fla préliminaires, les **éluEs locaux** ont, de manière unanime, donné un appui formel au projet lors du conseil d'arrondissement du 5 septembre 2006. Le Comité exécutif de la Ville de Montréal l'a ensuite adopté et le Conseil de ville l'a entériné le 25 septembre en demandant à l'OCPM de consulter le public.

Du côté des organisations du quartier, bien qu'il ait certains amendements à proposer, **Le Regroupement économique et social du Sud-Ouest (RESO)** appuie le projet, comme il l'a fait dans le cas de l'Imperial Tobacco à Saint-Henri.

Sa position est une acceptation formelle du 15% de logement social et abordable locatif. Cela renforce selon nous la position des éluEs et des promoteurs. Il est dommage que ce soit la position affairiste, même enrobée d'un discours humaniste, qui domine au RESO. D'autant plus lorsque ce discours est porté par des représentantEs qui sont associéEs au mouvement communautaire ou syndical³. Comme quoi les vrais maîtres capitalistes n'ont même pas besoin de lever le petit doigt pour défendre leurs intérêts, d'autres s'en occupent très bien.

**Le dossier a
parcouru la moitié
du chemin vers
l'approbation avant
même qu'une
séance
d'information
publique ne soit
organisée**

**Placés devant le
fait accompli, les
citoyenNEs doivent
maintenant
démontrer que le
projet n'est pas
pertinent**

**C'est ça la
consultation
publique**

Le groupe de ressources techniques Bâtir son quartier, basé à Pointe Saint-Charles, a pour mission de soutenir la réalisation des projets de coopératives ou d'autres types de projets collectifs, et à ce titre il détient une expertise certaine. Cependant Bâtir son quartier se donne également le rôle de planificateur et de négociateur pour ses propres intérêts, et a tendance à s'imposer comme expert urbain qui défend sa propre vision. Lié moralement aux mouvements sociaux de part le type de projets qu'il réalise, le GRT n'a semble-t-il pas de compte à rendre à personne. Peut-être est-ce pour cela qu'il est perçu par les promoteurs et le pouvoir municipal comme un

représentant crédible des mouvements sociaux? Les 169 logements à réaliser dans le cadre du projet EL AD représentent pour Bâtir son quartier un apport financier non négligeable. Par conséquent, le groupe refuse toute stratégie de pression qui pourrait indisposer le promoteur et le faire reculer. Bâtir son quartier, qui s'accroche au 15% de logements sociaux promis, est à mettre parmi ceux qui se ruent sur les miettes du Capital ♦

³ Parmi les membres du CA du RESO, 8 proviennent des milieux sociaux ou syndicaux et 5 du milieu des affaires.

L'OPPOSITION (MITIGÉE) AU PROJET DE EL AD

Des discussions ont eu lieu dans les groupes communautaires et à la Table Action Gardien pour adopter une position commune. Le consensus sur un rejet du projet Nordelec a été impossible. Ce projet contesté représente un défi politique pour le mouvement communautaire regroupé autour de la Table Action Gardien. Le mémoire déposé par Action Gardien lors de la consultation publique démontre la recherche d'une cohésion et d'une certaine solidarité entre ses membres. Action Gardien refuse le projet tel que présenté et demande des modifications majeures qui, si elles sont prises en compte, le rendront acceptable à ses yeux. Nous ne dénigrons pas cette façon d'aborder l'enjeu de l'intrusion du Groupe El AD dans le quartier. Nous croyons qu'il s'agit d'une position, dans les circonstances propres à Action Gardien, tout à fait défendable. Cette position de « consensus solidaire minimum » crée tout de même chez les promoteurs et les éluEs du Sud-ouest une certaine crainte quant à l'action que Action Gardien pourrait mener par la suite.

LE PROBLÈME RISQUE DE SURGIR LORSQUE LE RAPPORT DE L'OCPM SORTIRA : la Table Action Gardien devra alors déterminer où se trace la ligne entre l'acceptable et l'inacceptable. C'est à ce moment-là que se joueront les cartes capables de créer une solidarité locale. Pour l'instant le courant conciliant avec les pouvoirs dominants semble l'emporter. Mais c'est sur le terrain que le rapport de force se joue. Si jamais le projet du Centre de Tri postal dans la Petite-Bourgogne (plus de 600 logements dont plusieurs unités sociales et abordables) devait foirer, c'est toute la stratégie de lobbying menée par le RESO et soutenue par le GRT qui devra être radicalement remise en question. La pertinence de la stratégie actuelle dans le projet EL AD devra elle aussi être remise en question.

NOS IDÉES SUR L'ENJEU DU LOGEMENT

La Pointe libertaire, groupe affinitaire de militantEs du quartier Pointe Saint-Charles, **S'OPPOSE GLOBALEMENT À CE PROJET** dont la conception urbanistique reproduit la vision capitaliste des relations humaines et de l'habitation et est une négation de la vie et de l'organisation collective. Nous jugeons toutefois qu'il est contre la volonté des habitantEs de Pointe Saint-Charles de refuser globalement le projet. Nous respectons cette volonté et nous voulons continuer le dialogue et ouvrir le débat sur les préoccupations locales, notamment celles présentées dans le mémoire de la Table Action Gardien. Nous voulons approfondir la critique du projet du Groupe El Ad pour montrer que ce type de développement constitue à terme un véritable danger pour le quartier. Nous voulons aussi **PROPOSER DES ÉLÉMENTS D'ALTERNATIVE** POUR NOUS PERMETTRE DE RÉSISTER COLLECTIVEMENT FACE AUX POUVOIRS QUI VEULENT METTRE LA MAIN SUR NOTRE QUARTIER.

DANS UNE TELLE PERSPECTIVE, NOUS CROYONS QUE LE MOUVEMENT SOCIAL DE POINTE SAINT-CHARLES DEVRAIT REVENDIQUER 500 UNITÉS DE LOGEMENTS SOCIAUX INTÉGRÉS DANS LE PROJET NORDELEC, SOIT 42% DU TOTAL DES UNITÉS PRÉVUES.

LE TRAVAIL ET LES LUTTES DU MOUVEMENT COMMUNAUTAIRE DEPUIS LES ANNÉES 1970 ONT MENÉ À LA RÉALISATION D'UN PEU PLUS DE 40% DU STOCK DE LOGEMENT EN HABITATION COLLECTIVE (plus de 2 400 des 5 800 logements du quartier), la plus grande concentration de logement social dans un quartier à travers le Canada. Coopérative après coopérative, de 15 en 20 logements ici et là, les militantEs du quartier ont fait en sorte de maintenir et d'augmenter la proportion de logement à propriété collective. Celle-ci est en légère diminution depuis quelques années, ayant déjà atteint près de 44%. Pourtant les besoins en logements sociaux demeurent criants. Selon le Regroupement information logement (RIL), 1 500 ménages sont sur la liste d'attente dans le quartier. On suppose que la majorité des militantEs et citoyenNEs conscientEs des enjeux sur le logement souhaitent que dans 15 ans cette proportion soit au minimum maintenue et au mieux augmentée.

L'arrivée d'un gros projet comme la Nordelec, conjugué à la faible implication de l'État dans le financement du logement social, modifient totalement cette dynamique. Regardons ce qui se passe depuis plusieurs années dans Saint-Henri et dans la Petite-Bourgogne, juste à côté de chez nous, où plus de 3 000 nouveaux condos ont été érigés essentiellement au profit d'une nouvelle population plus aisée financièrement. La précarité des ménages à faible et modeste revenu y est encore plus difficile qu'à la Pointe.

NOUS CROYONS QUE CET OBJECTIF D'AMÉLIORATION DES CONDITIONS DE VIE DE LA POPULATION PASSE ENTRE AUTRES PAR LE MAINTIEN INTÉGRAL ET À COURT TERME DU 40% DE LOGEMENT COLLECTIF DANS LE QUARTIER. Sur les plans stratégique et social le mouvement communautaire du quartier et les ménages en attente ont tout intérêt à ce que la proportion de logement social demeure à plus de 40% du stock de logement. Tout déclin à ce niveau aura pour conséquence une perte du potentiel de contrôle local et de prise en charge collective du territoire à travers l'habitation. De plus, une telle baisse affaiblira « l'espace de résistance » face au capitalisme immobilier. Il faut avoir en tête que les principaux effets de la spéculation (vente et revente de bâtiments sur le marché pour les profits) ne touchent pas actuellement le stock du logement collectif. Ainsi, une partie significative de la population à faible et modeste revenu jouie d'une « relative protection » face aux spéculateurs, ce qui n'est pas rien.

Mais le processus qui a assuré le succès de l'opération depuis près de 30 ans (de petits projets sur de petits terrains) doit être réajusté sérieusement pour les années qui viennent. En effet, le projet du Groupe EL AD à lui tout seul vient modifier les enjeux du marché capitaliste du logement à l'échelon local. **SI ON ACCEPTE COLLECTIVEMENT QUE SEULEMENT 169 LOGEMENTS SOCIAUX SUR LES 1 200 LOGEMENTS PRÉVUS SOIENT RÉALISÉS, LA PROPORTION DU LOGEMENT SOCIAL DÉCLINERAIT DE PRÈS DE 42% À 36% À L'ÉCHELLE DU QUARTIER. À PLUS LONG TERME, IL EST RAISONNABLE DE PENSER QU'ELLE TENDRA DE PLUS EN PLUS VERS CE 15% MAXIMAL QUI POURRAIT DEVENIR UNE NORME CONSENTIE PAR LES FORCES DU DÉVELOPPEMENT SAUVAGE.**

EST-CE ACCEPTABLE DE NOUS CONTENTER D'UN SI PETIT NOMBRE DE LOGEMENTS POUR CEUX ET CELLES QUI EN ONT LE PLUS BESOIN ALORS QUE LES BESOINS DU « MARCHÉ », C'EST-À-DIRE DE CEUX ET CELLES QUI SONT CAPABLES DE PAYER, CONTINUENT D'ÊTRE SATISFAITS ?



Cela constitue un enjeu politique stratégique au niveau local. C'est pourquoi nous avons décidé d'en faire notre principal point d'intervention et une proposition de résistance populaire. En effet, l'appropriation collective du logement retiré du marché constitue un élément fondamental d'appropriation d'un territoire par la population qui y réside.

CETTE REVENDICATION ET CETTE BATAILLE LANCENT UN MESSAGE CLAIR AUX PROMOTEURS CAPITALISTES ENGAGÉS DANS L'EXPROPRIATION PRIVÉE D'UNE IMPORTANTE PARTIE DE NOTRE TERRITOIRE DE VIE.

CETTE REVENDICATION ET CETTE BATAILLE DONNERONT ESPOIR À UNE PROPORTION SIGNIFICATIVE DES MÉNAGES DU QUARTIER EN ATTENTE D'UN LOGEMENT DÉCENT.

CETTE REVENDICATION ET CETTE BATAILLE POURRAIENT FAVORISER UNE PLUS GRANDE MOBILISATION DANS LA LUTTE À LA PAUVRETÉ.

UNE TELLE BATAILLE RENFORCERA LA COHÉSION POLITIQUE DU MILIEU COMMUNAUTAIRE ALORS QUE LES STRATÉGIES ACTUELLES DE LOBBYING AFFAIBLISSENT ET DIVISENT CONSIDÉRABLEMENT CEUX ET CELLES QUI SE PRÉOCCUPENT DE CHANGEMENT SOCIAL.

CETTE BATAILLE VIENDRA PRÉPARER LE TERRAIN EN VUE DE LA RÉCUPÉRATION SOCIALE, POLITIQUE, ÉCONOMIQUE ET ALTERNATIVE PAR LES HABITANTÈS DU QUARTIER, DES ANCIENS TERRAINS DU CN.

15% DE LOGEMENT SOCIAL : COMMENT FAIRE DÉVIER UN DÉBAT



LA STRATÉGIE DE LA PEUR FONCTIONNE. On craint, même en pleine crise du logement, la réaction négative des gros promoteurs immobiliers. Pour les petits projets - moins de 200 logements, la majorité - aucune forme de contribution au logement social n'est même envisagée par ceux-là qui acceptent et font la promotion du fameux 15%. Même dans les gros projets il est facile d'éviter l'exigence de logement social en divisant le projet immobilier. Un exemple : à Saint-Henri un projet de plus de 300 condos vient d'être retenu par l'arrondissement Sud-ouest. Il se réalisera en 3 phases de 72 logements chacune, permettant de contourner facilement le fameux 15% exigible uniquement pour les projets de 200 logements ou plus.

D'autre part, et nous voulons le souligner très fortement, même le 15% de logement social espéré est actuellement un chiffre tout à fait théorique. **Les fonctionnaires de la Ville n'ont confirmé le financement que de 39 logements familiaux sur les 169 promis.** Est-on conscientEs que sur les 169 logements dit sociaux, **seulement 28 seraient disponibles pour des familles à faible revenu. C'est proprement scandaleux.** Tous les autres logements doivent recevoir le financement de Québec, lequel n'est pas encore connu. En plus, il faut obtenir l'aval du comité de sélection de la Ville centrale qui doit choisir parmi tous les projets qui sont présentés à l'échelle de Montréal. On le sait, les besoins sont très grands à Montréal et Pointe Saint-Charles est particulièrement choyée par le nombre d'habitations sociales sur son territoire, à tout le moins selon les décideurs. Voilà la trame de fond : le partage de la pénurie des fonds disponibles.

À cause de l'incertitude budgétaire, l'enjeu du logement dans ce projet a tendance à dévier vers le financement d'une section particulière, celle du projet pour les personnes âgées. Bien sûr il faut s'assurer que le minimum de logements annoncés soit acquis, entre autre pour la réussite de la démarche du Conseil des AînéEs de la Pointe. Mais en posant le projet des aînéEs contre la problématique générale du logement social, on divise les acteurs et les actrices de La Pointe.

En catalysant l'attention et les pressions sur le court terme, sur un projet unique, où donc se retrouvent les autres besoins réels exprimés par le nombre de ménages, dont un grand nombre de femmes monoparentales, en attente d'un logement décent? Actuellement, ils sont évacués des perspectives de lutte. C'est pourquoi nous essayons de rappeler au mouvement communautaire que la question du logement doit rester une priorité du quartier et que les besoins exprimés par les 1 500 ménages en attente doivent faire partie du vrai débat lorsqu'on lutte contre la pauvreté. D'une certaine façon l'avenir du quartier passe par le maintien de cette priorité.

Peut-on espérer que le mouvement communautaire de Pointe Saint-Charles trouve le moyen de maintenir cette exigence d'une proportion de logement social de 40% dans tous les projets immobilier, un pourcentage qui ne ferait que répondre un peu mieux aux besoins exprimés actuellement par des ménages du quartier ? Si tel n'était pas le cas, le mouvement social prendrait un risque énorme, celui d'être incapable de construire le moindre rapport de force valable pour la suite des choses. CertainEs intervenantEs qui, soit dit en passant, n'habitent pas le quartier, ne

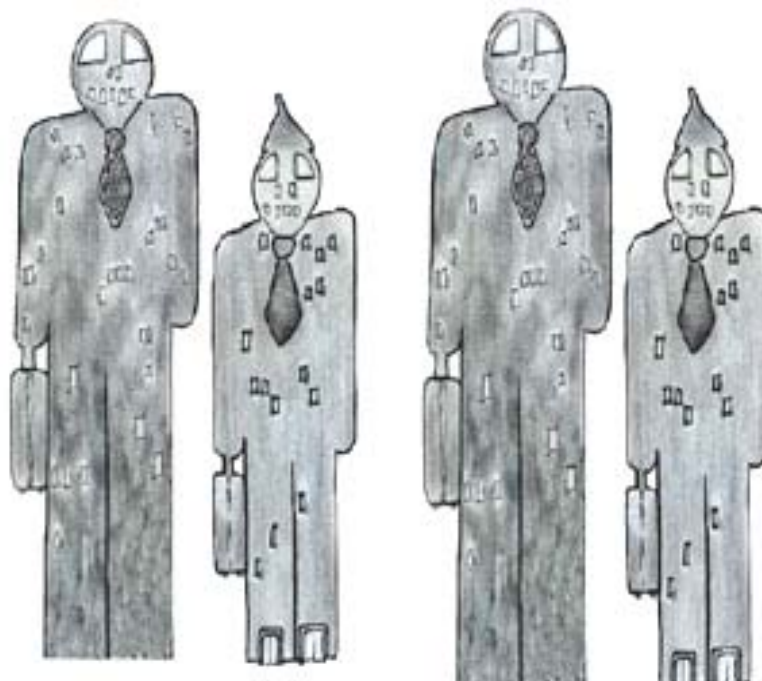
pensent qu'en terme de succès immédiat. Mais que fait-on des centaines de ménages aux prises avec des conditions exécrables de logement et qui verraient les possibilités d'améliorer leurs conditions de vie reculer de plusieurs années ? On attend qu'ils disparaissent ?

Sans rapport de force, nous l'avons vu clairement avec la lutte contre le casino, il y a peu de chance que les promoteurs et les éluEs se sentent « obligéEs » de comprendre la situation réelle. On voit venir les années où d'autres grands projets immobiliers, dans la partie Sud du quartier, viendront amplifier l'impact du développement capitaliste sur notre situation construite patiemment depuis 35 ans par le milieu communautaire. CERTAINES CROIENT QUE DE REPORTER LEURS ESPOIRS SUR LES VASTES TERRAINS DÉSFFECTÉS DU CN REPRÉSENTE UNE STRATÉGIE GAGNANTE EN PENSANT OBTENIR 60% DE LOGEMENT SOCIAL POUR COMPENSER « LES PERTES » DANS LE PROJET EL AD. **C'EST DE LA PENSÉE MAGIQUE.** Il y a là une erreur importante en terme d'analyse politique, sociale et stratégique. C'EST DÈS MAINTENANT QUE LES BESOINS DE LA POPULATION DOIVENT ÊTRE PRIS EN CONSIDÉRATION.

Que fera le mouvement communautaire de Pointe Saint-Charles si le quartier ne devait obtenir qu'un maximum de 15% de logement social ? Les commissaires de l'Office de consultation publique ne feront pas le travail pour nous, ils ne recommanderont pas plus de 15% de logement social. Le RÉSO, le GRT, la Caisse populaire, la taverne Magnan, les éluEs, les promoteurs : aucun d'entre eux ne proposeront jamais plus de 15% de logement social et abordable.

QUI LE FERA?

Que la lutte soit menée ou non, les véritables perdantEs sont connuEs d'avance. Ce sont ceux et celles qui ont besoin d'un logement décent et qui ne sont pas sur la liste des logements prévus par la transformation du Nordelec.





APPEL AUX ACTES DE RÉSISTANCE



L'APPROPRIATION C'EST LA RÉSISTANCE

Ce quartier a été sauvé de l'inanition et de la mort par la volonté de résistance d'une partie significative de la population ouvrière. Le mouvement social local l'a démontré amplement depuis plus de 35 ans et a donné sa couleur au quartier, envers et contre toutes les embûches mises sur son chemin. Malgré tous les acquis sociaux de Pointe Saint-Charles et sa tradition de lutte, nous sentons que la société marchande et son idéologie dévastatrice minent plus que jamais les valeurs de solidarité, de dignité, d'entraide et de coopération que nous portons toujours et qui sont partagées par la majorité des résidentEs de la Pointe.

L'assaut immobilier direct est maintenant une réalité. Notre quartier est redevenu pour la société marchande immobilière un territoire convoité. Il faut résister à tous les El Ad, les Loto-Québec et autres Devimco en puissance. SANS RÉSISTANCE, SANS LUTTE ET SANS AFFIRMATION, C'EST LA COMMUNAUTÉ, C'EST-À-DIRE TOUT CE QUI FAIT L'ESPRIT ET LES COULEURS D'UN QUARTIER, QUI SERA BALAYÉ SANS VERGOGNE. Si tel était l'avenir de notre quartier, peut-être les briques des HLM et des coopératives demeuraient, mais tout ce qui donne vie et dignité à ces lieux collectifs et aux solidarités citoyennes risque de disparaître.

Nous ne le dirons jamais assez : **l'orientation sociale et culturelle que s'est donné Pointe Saint-Charles depuis 35 ans est menacé.** Il faut démasquer cette menace de dés-appropriation physique du territoire. Beaucoup la sentent venir de manière diffuse, mais peu sont en mesure d'identifier sérieusement où se trouvent ces éléments de dés-appropriation. Beaucoup se laissent avoir actuellement par le discours du « développement », porté par les promoteurs et les élites politiques et, malheureusement, par plusieurs « développeurs communautaires ». Il faut dénoncer ce discours et faire apparaître plus clairement les vraies menaces de cet assaut immobilier, pour ensuite nous donner des moyens d'y résister. Il faut réintégrer dans la pensée critique la distinction fondamentale entre le droit au logement et le logement-marchandise.



POUR LA POINTE LIBERTAIRE, IL FAUT PRENDRE L'INITIATIVE SUR LE TERRAIN SOCIAL, POLITIQUE ET CULTUREL. LES INTÉRÊTS ÉTRANGERS AUX PRÉOCCUPATIONS DE LA POPULATION DOIVENT BIEN SÛR ÊTRE DÉNONCÉS, MAIS NOUS DEVONS AUSSI ET SURTOUT AVANCER UNE CONCEPTION DIFFÉRENTE DE L'AMÉNAGEMENT URBAIN. LA POINTE LIBERTAIRE ENTEND CONTRIBUER DIRECTEMENT À CETTE CAMPAGNE DE RÉSISTANCE URBAINE. LES POSITIONS QUE NOUS METTONS DE L'AVANT PRIVILÉGIENT L'AUTOGESTION DU QUARTIER PAR SES HABITANTES.

POUR TOUTES LES RAISONS ÉNUMÉRÉES PLUS HAUT,

LA POINTE LIBERTAIRE APPELLE LE MOUVEMENT SOCIAL DE POINTE SAINT-CHARLES À REVENDIQUER **500 UNITÉS DE LOGEMENTS SOCIAUX INTÉGRÉS DANS LE PROJET EL AD, SOIT 42% DU TOTAL DES UNITÉS PRÉVUES.**

De plus,

FACE AUX CAPITALISME IMMOBILIER, IL FAUT AUSSI PRÉPARER LA LUTTE POUR LA RÉAPPROPRIATION DES TERRAINS DU CN

EL AD est l'exemple parfait d'un projet inacceptable qui pourrait voir le jour ailleurs dans le quartier, plus particulièrement sur les terrains du CN.

IL FAUT ÉLABORER DÈS MAINTENANT DES PERSPECTIVES ALTERNATIVES D'OCCUPATION

Il faut proposer un projet alternatif concret pour s'implanter sur les terrains du CN et inciter d'autres collectifs et organisations à mettre en œuvre des initiatives alternatives qui brisent la logique capitaliste. Nous présenterons bientôt un projet de Centre social qui implique l'occupation d'une portion des terrains. Nous avons l'intention de mobiliser des gens du quartier et d'ailleurs à Montréal autour de cette proposition concrète et d'inciter la communauté locale à nous soutenir.

ILS VEULENT NOTRE BIEN, MAIS NOUS NE SOMMES PAS OBLIGÉS DE LE LEUR DONNER

LA POINTE LIBERTAIRE



ANNEXE 1. LES AUTRES IRRITANTS DU PROJET EL AD

Il vaut la peine de mentionner les enjeux qui ne sont pas ceux du logement, entre autres parce qu'ils renforcent la tendance dominante du développement immobilier basé sur le marché tout en ignorant les réalités d'un milieu vivant.

Mixité sociale

Nous voulons soulever une question qui semble être un tabou et c'est la mixité sociale. Mais l'exemple de la proposition Nordelec est clair. On fait des condos et du logement abordable à partir de 165 000\$ dans les îlots A et B et on « parque » le logement social dans l'îlot C. On a donc une bizarre de conception de la mixité sociale. Bien sûr les architectes font aujourd'hui un certain effort pour éviter de stigmatiser les bâtiments. Mais si on en reste là c'est une mixité de façade, sans jeu de mots. À notre avis, une telle conception de la mixité perpétue la ségrégation des classes sociales. Les pauvres se retrouvent sur l'îlot C et ceux qui sont solvables sur le marché dans les îlots A et B. Une réelle mixité serait une intégration du logement social dans l'ensemble du projet des 1 200 logements.

Hauteur et densité

Le bâtiment central du Nordelec, où sont prévus plus de 300 logements aux étages 6, 7 et 8 et le regroupement des entreprises aux étages 2 à 5, représente l'équivalent d'un bâtiment résidentiel normal de 12 étages. C'est le plus élevé du quartier Pointe Saint-Charles. Cette masse imposante sert de critère principal aux promoteurs pour revendiquer la construction de 6 grands bâtiments de 8 étages chacun sur un des terrains de stationnement actuel. Alors que le quartier compte en presque totalité des bâtiments de 2 et 3 étages, on voit que le promoteur cherche la rentabilité maximum sans se soucier de la continuité avec le quartier actuel.

Indirectement, le promoteur rejoint une dimension écologique au niveau urbain, soit la densification accrue dans la trame urbaine. Nous sommes tout à fait d'accord que les espaces urbains doivent être plus densifiés qu'ils le sont actuellement. Mais ils doivent l'être à l'intérieur d'une perspective écologique globale (aménagement favorisant la convivialité, augmentation des espaces et des services collectifs, des parcs publics, ouvertures au quartier d'accueil, énergies alternatives, etc.). Ce projet ne correspond nullement à ce genre de valeurs pouvant être un terreau fertile pour semer l'autogestion du milieu. Ce projet en est tout le contraire. Il encourage le repli sur soi, l'individualisme et la crainte du quartier environnant.

Stationnement et circulation automobile

Les promoteurs proposent rien de moins que 1 500 places de stationnements, presque toutes intérieures. Ces bâtiments sont situés à moins d'une minute d'une des principales pistes cyclables à Montréal, à 8 minutes de marche de la station de métro, à moins de 2 minutes de marche de 2 circuits d'autobus et à moins de 4 minutes de marche d'un troisième. Comme proposition aberrante cela dépasse largement les bornes puisque les grands enjeux de la pollution par l'automobile sont sur la ligne de feu du débat public depuis plusieurs années, sans compter sur la toute récente étude de la Direction de la santé publique (DSP) qui démontre noir sur blanc les ravages catastrophiques de la présence de l'automobile. Déjà, pendant les heures de pointe, les rues Wellington et St-Patrick sont bondées de voitures qui attendent impatiemment de monter sur le Pont Victoria – en laissant leurs émissions chez nous. Que le comité consultatif en urbanisme du Sud-Ouest et que les éluEs locaux et fonctionnaires aient laissé passer une telle proposition

relève soit de l'incompétence, soit de la malhonnêteté intellectuelle ou des deux. Suite à la soirée d'information du 16 octobre dernier nous avons pu constater le peu de préoccupations et de connaissances des fonctionnaires responsables des questions d'aménagement urbain sur ces questions. Enfin, il faut voir dans la demande du Groupe EL AD une stratégie de négociation: demandons plus pour obtenir moins, stratégie implicitement appuyé par l'arrondissement Sud-Ouest.

Parc public VS parc privé

Les promoteurs proposent la réalisation d'un parc qu'ils définissent comme « semi-privé », accessible au public selon certaines heures, ceci pour faire passer la pilule. Ils prétendent que ce parc enclavé à l'intérieur des 6 bâtiments pourra accueillir tous les résidentEs. Voilà peut-être le symbole le plus frappant de promotion de l'individualisme et de la peur des autres qui s'étend à travers les grands projets immobiliers à Montréal. C'est de la foutaise et un mensonge éhonté. Sans ajout d'espaces verts publics, la pression sera telle que les futurs proprios auront tôt fait de barrer le tout avec des clôtures.

Un projet globalement tourné vers l'extérieur du quartier

Le marché détermine la clientèle recherchée lorsque les promoteurs veulent faire fructifier leur avoir. Ici, le quartier Pointe Saint-Charles; même son nom n'est jamais mentionné dans la pub des promoteurs, car pour l'instant, notre quartier n'est pas très « vendable ». Alors, on propose un projet tourné vers le Canal-de-Lachine, futur pôle récréotouristique, le complexe Redpath (ancienne usine de raffinage du sucre) juste en face avec ses luxueux logements, café, marina. Une future promenade commerciale intérieure est prévue dans le bâtiment Nordelec, l'ouverture d'un nouveau pôle commercial sur la rue Saint-Patrick et le tout coiffé par une conception urbanistique propre au centre-ville. Ce genre de conception urbanistique est justement promu par les élites politiques montréalaises qui comme nous l'avons montré plus tôt, visent à promouvoir le Montréal international.

Il fallait entendre les experts du Groupe EL AD répondre aux préoccupations des citoyenNEs sur cet enjeu en cette soirée du 16 octobre. On s'est rendu compte que les véritables experts en aménagement et intégration de projets habitaient le quartier.

En somme, un projet qu'on peut percevoir comme normal à première vue, mais exécrable car il fait dos au quartier et semble le regarder de haut.

ANNEXE 2. LE GROUPE EL AD ET POINTE SAINT-CHARLES

QUELS LIENS AVEC LES ENJEUX POLITIQUES ET SOCIO-ÉCONOMIQUES INTERNATIONAUX ?

Cette annexe veut mieux situer les intérêts économiques et sociopolitiques du groupe El Ad que nous dénonçons ci-haut. Nos analyses des enjeux urbains font constamment des liens entre les enjeux locaux et la globalisation économique. Nous avons fait ces liens dans notre document d'analyse du projet récréotouristique de Loto-Québec et du déménagement du casino à Pointe-Saint-Charles. LA SITUATION SE REPRODUIT ICI : EL AD CANADA EST UN GROUPE D'INVESTISSEMENT IMMOBILIER PROPRIÉTÉ D'UNE MULTINATIONALE ISRAËLIENNE, DELEK GROUP, QUI INVESTI PARTOUT DANS LE MONDE. Il importe de souligner les liens entre un projet immobilier local et les enjeux sociopolitiques mondiaux, qui parfois n'ont rien à voir avec l'immobilier.

Avec l'explosion de la globalisation économique, les liens d'affaires et de propriété entre multinationales sont plus nombreux et les impacts dans diverses parties du monde sont plus apparents. Le projet du Groupe El Ad est une bonne illustration de la globalisation économique. Nous ne pouvons pas négliger le fait que les intérêts de cette compagnie dépendent de ceux de la multinationale qui en a le contrôle. Celle-ci, Delek Group, est d'origine israélienne. Dans le contexte politique passablement trouble du Moyen-Orient - et plus spécifiquement quant au conflit israélo-palestinien - cette particularité doit être signalée. Elle nous amène en toute logique à faire ressortir les liens entre cette multinationale et les enjeux sociopolitiques de cette partie du monde : l'état de guerre incessante, l'apartheid pratiquée contre le peuple, la violence, la mort, la désinformation et le fanatisme.



Delek Group

LE PORTRAIT DE FAMILLE DE LA MULTINATIONALE DELEK GROUP

Comme on peut le lire en ouverture de son site Internet, le Groupe El Ad fait partie d'une multinationale présente dans plusieurs pays :

« El Ad is a part of a group that is multi-national, multi disciplined with strategic assets throughout the world (US, Canada, UK and Israel). The diversified portfolio consists of a unique combination of public and private companies in a broad range of sectors. »

Voici ce qu'en dit le magazine Canadian Apartment de décembre/janvier 2005-2006⁴ :

« Le Groupe EL AD est entré sur le marché canadien en 1998. En 2002 un dénommé Udi Erez a quitté Israël pour venir au Canada et a construit l'entreprise à partir de zéro et a atteint en moins de 4 ans un actif de plus de 2 milliards\$. EL AD a en location plus de 19 000 appartements. »
(traduction libre).

Udi Erez est le directeur général qui a refaçonné le Groupe El Ad avec l'appui de Yancales Shahaar, un banquier d'une des plus grosses banques d'Israël. Les fonds pour l'investissement immobilier sont disponibles depuis qu'une réforme de l'État a mis à la disposition des investisseurs des fonds de pension gigantesques. La multinationale Delek Group, propriétaire de El Ad et contrôlée par **Yitzhak Tshuva** à plus de 60%, a justement profité de cette réforme.

⁴ Disponible en ligne sur le site de El Ad Canada : www.eladcanada.com/Press-Release%20HTML/el-ad_press%20&%20release.html

Selon la revue Forbes, Yitzhak Tshuva est le 382^{ième} homme le plus riche de la planète.



#382 YITZHAK TSHUVA

Age: 57

Fortune: self made

Source: Real estate

Country Of Citizenship: Israel

Residence: Netanya, Israel, Middle East & Africa

Industry: Real Estate

Marital Status: married, 5 children

fortune personnelle évaluée à plus de plus de 2 milliards \$ US

Delek Group est la cinquième plus importante multinationale d'Israël et vaut 6.5 milliards\$ US. Delek Group a été acquis par son propriétaire actuel Yitzhak Tshuva, dans une opération financière hostile qui, dit-on, lui a valu une renommée sur le champ en 1998. Il venait alors d'acquérir avec Delek, la deuxième plus grosse compagnie de pétrole d'Israël.

Selon le journal israélien Haaretz du 13 février 2006, Delek Group fait partie d'une des 18 familles les plus riches d'Israël. La richesse totale de ces familles correspond à 77 % du budget national d'Israël (évalué à 125 milliards\$ US). Autre indice de cette puissante concentration du pouvoir économique, 32% de tous les revenus du pays sont accaparés par ces 18 familles. Cela montre d'abord la très grande concentration de la richesse en Israël, pays d'un peu plus de 7 millions d'habitants. Les inégalités y sont fortes alors qu'Israël compte le double de la moyenne du nombre de millionnaires qu'on retrouve dans les pays développés, le chômage y est autour de 10% et la population vivant sous le seuil de la pauvreté frôle les 20%.

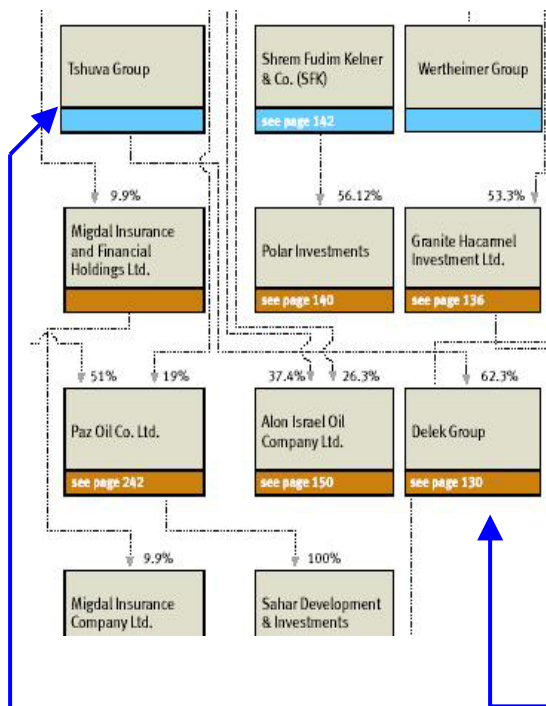
Delek Group comprend entre autre:
Delek Petroleum Ltd,
Delek Investments & Properties Ltd,
Delek Energy System,
Delek Automotive Systems Ltd,
Gadot Biochemical Ltd,
Delek Infrastructures Ltd,
Matav Cable System Media Ltd,
Menorah Holding Ltd,
Israël Phoenix Insurance Company Ltd,
Delek Capital Ltd,
Delek Real Estate Ltd.

Selon le journaliste Aaron Klein du WorldNetDaily (WND) de Jérusalem⁵, qui cite un article du Forbes Israel Magazine de février 2006, le milieu des affaires israélien, dont Yitzhak Tshuva, a supporté financièrement l'élection du remplaçant d'Ariel Sharon, Ehud Olmert, celui-là qui a déclenché la guerre au Liban :

“Acting Israeli Prime Minister Ehud Olmert and his Kadima Party are tools for a select group of organizations and individuals who control most of Israel's economy and media, according to several top economists and commentators here.

The observations follow an article in Forbes Israel Magazine that stated 12 business groups control more than 60 percent of Israel's economy, making it among the most concentrated in the world. The magazine lists the groups, which include private citizens – Sami Ofer, Nochi Dankner, Shari Arison, the Cerberus-Gabriel consortium, Charles Bronfman, Yitzhak Tshuva, the Saban group, Lev Leviev, Matthew Bronfman, Tzadik Bino, the Borovich family and Eliezer Fishman.”

⁵ Aaron Klein, « 12 groups control 60% of Israel'. Close ties to Olmert, use methods abolished in West », posté le 10 avril 2006, disponible à : www.worldnetdaily.com/news/article.asp?ARTICLE_ID=49673



Si on jette un coup d'œil sur «l'arbre structurel» *Israel's Business Ownership Structure* publié par Dun's 100⁶, on voit très facilement les liens entre le milieu des affaires privé et le milieu des affaires étatiques, en particulier les banques. On ne peut que conclure à une très grande intégration du milieu des affaires avec l'État d'Israël.

Sans faire une longue analyse, cet état de fait ne devrait pas nous surprendre puisque depuis 1948, année où l'ONU a décrété le partage de la Palestine et créé l'État d'Israël, ce dernier évolue dans un milieu conflictuel autant localement, régionalement que du point de vue international. Israël est toujours en état de guerre. Cette proximité entre le milieu des affaires et l'État est exceptionnelle par son étendue et son rapprochement beaucoup plus important que dans les autres pays qui s'affichent comme des démocraties parlementaires. Rappelons que dans l'ensemble des pays du monde, les milieux d'affaires et particulièrement les plus puissants, ont tissé depuis longtemps des relations privilégiées avec les élites politiques.

Ainsi Yitzhak Tshuva, sorte de *self made man*, a d'abord fait sa fortune comme promoteur immobilier en profitant du boom des années 1980-90 qui ont vu affluer vers Israël plus d'un million de juifs soviétiques. Mais c'est véritablement lorsqu'il a pris le contrôle du Delek Group que Yitzhak Tshuva s'est hissé parmi les plus riches d'Israël et les grandes fortunes de ce monde. Par le biais de sa compagnie mère **Tshuva Group**, il contrôle aujourd'hui 62,3% de **Delek Group**.

EL AD : L'IMMOBILIER AU SEIN DE LA MULTINATIONALE DELEK GROUP

« Je n'ai jamais travaillé avec un promoteur aussi riche »
 - un consultant impliqué dans le projet Nordelec
 lors de la soirée de présentation.

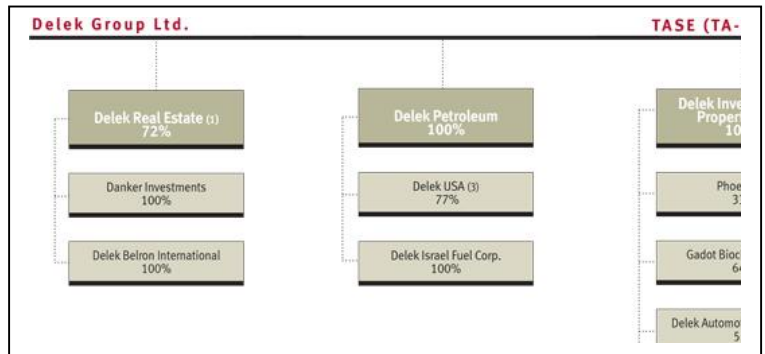
Généralement les grands propriétaires immobiliers au Québec ont des actifs qui se chiffrent en centaines de millions \$, très rarement cela va jusqu'au milliard. Avec le Groupe El Ad, installé au Canada seulement depuis 1998, il faut déjà parler de plus de 2 milliards \$ investit dans de très gros projets. Delek Real Estate Ltd, la branche immobilière, est présent dans de nombreux pays dont les USA, la Grande Bretagne, le Canada et évidemment Israël.

L'arrivée au Canada et aux USA de El Ad coïncide avec la levée des obstacles juridiques qui empêchaient le capital national israélien de s'investir inconsidérément à l'étranger. Au milieu des années 1990, le gouvernement d'Israël a levé de nombreuses barrières mises en place pour assurer le développement économique du territoire. Dernièrement, une réforme a cherché à déconcentrer la propriété économique. Selon Standard and Poor's « la réforme Bachar [...] interdit notamment aux principales banques israéliennes de

⁶ Dun's 100 est une entreprise d'information sur les entreprises. Le *Israel's Business Ownership Structure* est à <http://duns100.dunb.co.il/IMAGES/tree2006.pdf>

détenir plus de 5 % du capital des fonds communs de placement et de fonds de pensions et de céder leurs actifs correspondants dans les trois à quatre ans afin de mettre fin à la concentration bancaire des grands groupes bancaires et dynamiser les marchés des capitaux ». Cette réforme est appliquée depuis 2005.

Depuis ce temps, une grande vague de privatisation de plusieurs secteurs publics, dont celui des banques, est en cours en Israël. Les modifications aux lois ont largement facilité l'investissement de capitaux à l'extérieur du pays. Les capitalistes du pays n'ont pas tardé à faire fructifier leur avoir. Ainsi, selon Blake Hutcheson, Président de CB Richard Ellis Canada, les Israéliens sont au 3^{ème} rang des investisseurs immobiliers au Canada depuis les 5 dernières années, les 2 premiers étant les Allemands et les Américains⁷. Le Groupe El Ad dépasse le 2 milliards \$ d'investissement au Canada.



Selon le journaliste David Sax dans un article du Canadian Business magazine⁸, les investisseurs israéliens ont fait preuve d'une attitude agressive et compétitive sur le marché immobilier. L'exemple le plus flamboyant fut l'achat en 2005 par El Ad Properties aux USA d'un joyaux new-yorkais, le Manhattan's Plaza Hotel au montant de 675 millions\$ US (équivalent à 833 000\$ par chambre), tout ça pour transformer l'hôtel en condominiums. El Ad a dû congédier les 900 employés, ce qui a causé toute une commotion. Sous la pression du maire Michael Bloomberg et du syndicat local, El Ad Properties n'a converti que la moitié de l'hôtel – les étages supérieurs - en condos de luxe (quelques-uns à 10 millions \$ pièce). Yitzhak Tshuva s'est même réservé un petit pied à terre new yorkais pour lui.

AU CANADA LE GROUPE EL AD EST PROPRIÉTAIRE DE NOMBREUX ÉDIFICES RÉSIDENTIELS en hauteur et gère actuellement plus de 19 000 logements, surtout en Ontario et au Québec. Plus près de chez nous à Montréal, outre le Nordelec, El Ad possède le Village olympique, le Westmount square, le 1 200 de Maisonneuve Ouest, ainsi que plusieurs autres complexes résidentiels et commerciaux. Récemment, El Ad avait présenté un projet de construction de 2 000 logements derrière le Village olympique, projet stoppé - au moins temporairement - par l'arrondissement Rosemont et la grogne populaire parce qu'il prévoyait entre autre de détruire un boisé ayant une valeur écologique.

DELEK GROUP, L'ÉTAT ISRAËLIEN ET LE SIONISME

Nous écrivions plus haut que les liens entre le milieu des affaires et l'État israélien étaient tricotés serrés. À notre connaissance, aucun des grands groupes financiers israéliens, y compris Delek Group, ne se désolidarise de l'action gouvernementale, y compris de celle de l'armée israélienne. Au contraire, elles semblent vouloir profiter de leurs positions dominantes dans l'économie israélienne et au sein de l'appareil d'État israélien. C'est souvent par ce biais que les entreprises contribuent à soutenir la situation extrêmement ambiguë de la politique israélienne et de ses conséquences absolument désastreuses sur le peuple palestinien et sur les civils habitant dans les pays arabes voisins. Quant au « jeu » politique à l'intérieur de l'État d'Israël, celui-ci est particulièrement complexe à cause des luttes de pouvoir et des interactions entre le politique et le religieux. Ces interactions se concrétisent à travers le sionisme,

⁷ David Sax, « From the Holy land to the land of opportunity », Canadian Business Magazine, 7 novembre 2005, disponible à www.davidsax.ca/content/view/201/79/

⁸ *Ibid.*

mouvement politique qui affirme le droit à l'existence d'un État juif. Par principe, la plupart des tendances politiques du mouvement sioniste considèrent que Eretz Israël appartient de droit au peuple juif (pour des raisons au moins historiques, voire pour des raisons religieuses chez les sionistes religieux). Mais toutes les tendances du mouvement sioniste ne revendiquent pas un Etat juif sur la totalité de Eretz Israël : certaines sont favorables à un certain degré de partage avec les Arabes palestiniens, d'autres y sont hostiles.

Alors que la partition politique organisée par l'ONU en 1948 établissait le territoire d'Israël à environ 55% du territoire de la Palestine, la tradition biblique, elle, désigne sous le nom d'*Eretz Israël* (terre d'Israël) la terre promise par Dieu au peuple juif. Cette terre représente généralement l'État d'Israël + la Cisjordanie + la Bande de Gaza. Dans les faits, les 55% de territoire accordés en 1948, sont devenus, par des déplacements de population, la destruction de villages et les occupations, aujourd'hui 70 ou 75% du territoire « historique ». Selon l'historien Yakov Rabkin, professeur d'histoire à l'université de Montréal qui milite dans une association faisant la promotion d'un seul État démocratique incluant Israël et la Palestine, Israël contribue à générer l'antisémitisme dans le monde. Il affirme qu'Israël, parlant, selon lui, officiellement au nom du peuple juif (alors que seule la Torah et non pas l'État devrait unir ce peuple), inclut volontairement ou non, tous les juifs du monde par leurs actions - militaires entre autres - générant ainsi un amalgame entre juif et sionisme.

LES MULTINATIONALES ISRAËLIENNES DANS LA MIRE DE LA SOLIDARITÉ INTERNATIONALE

Nous le savons toutes et tous, le conflit israélo-palestinien, partie du conflit israélo-arabe, continue de s'envenimer et constitue un des 5 plus importants foyers de discorde sur la scène internationale. Un des éléments essentiels qui teinte ce conflit est la controverse qui fait rage à propos des enjeux autour du projet sioniste de l'État d'Israël. AINSI, TOUTE CRITIQUE DE L'ATTITUDE DE L'ÉTAT D'ISRAËL (rôle de l'armée, occupation du territoire palestinien, etc.) envers le peuple palestinien EST ASSIMILÉE VOLONTAIREMENT par une partie importante des défenseurs du projet sioniste (un État national exclusivement pour les juifs), COMME ÉTANT DE L'ANTISÉMITISME (attitude hostile et raciste envers les juifs). Cela vaut aussi pour les individus et les organisations, juives ou non juives, qui ne sont pas d'accord avec le projet du grand Israël. .

METTONS LES CHOSES AU CLAIR. Dans nos prises de position politiques, nous combattons toutes les formes de domination, de discrimination et de racisme, d'où qu'elles viennent. NOUS REFUSONS QUE NOS CRITIQUES DU SYSTÈME, DES ENTREPRISES ET DES ÉTATS CAPITALISTES, INCLUANT ISRAËL, SOIENT ASSIMILÉES À UNE FORME OU UNE AUTRE DE RACISME ENVERS LES PEUPLES ET LES INDIVIDUS. Nous critiquons ici la politique étatique d'un État souverain en guerre permanente, ce qui pour nous ne signifie aucunement faire une critique des IsraélienNEs ou des Juifs en général. Point à la ligne.

Cela dit, nous observons que l'utilisation des structures et des ressources étatiques israéliennes sert à dominer le peuple palestinien. Ceci nous apparaît à tous les points de vue complètement inacceptable et mérite d'être combattu. À ce sujet, de plus en plus de voix viennent affirmer que les tentatives de certains courants sionistes militants pour imposer et faire perdurer dans la violence un État juif mène actuellement à la construction d'une forme d'apartheid envers le peuple palestinien. L'APARTHEID, DÉFINIE SIMPLEMENT, C'EST LA DISCRIMINATION INSTITUTIONNALISÉE DANS LES LOI ENVERS UNE PARTIE DE LA POPULATION POUR DES RAISONS DE RACE, DE RELIGION, DE SEXE, ETC.

Nous observons actuellement, à travers le monde, des luttes de solidarité en soutien au peuple palestinien, y compris parmi le peuple israélien. CES LUTTES ET CES APPUIS SONT DE PLUSIEURS NATURES ET

COMPRENENT ENTRE AUTRES DES CAMPAGNES DE BOYCOTT CONTRE LES PRODUITS ET LES COMPAGNIES ISRAËLIENNES. C'est ce type de campagne qui a fini par faire tomber le régime d'apartheid de l'Afrique du Sud en 1991.

Ainsi, en plus de nous opposer au projet Nordelec de El Ad, nous croyons que LA MULTINATIONALE ISRAËLIENNE DELEK GROUP NE PEUT PAS ÊTRE IGNORÉE DANS L'ANALYSE DES ENJEUX SOCIOPOLITIQUES ET ÉCONOMIQUES QUI NOUS CONCERNENT. Pointe Saint-Charles n'est pas en dehors du monde. La présence d'El Ad dans notre quartier vient nous rappeler que la globalisation économique n'a pas que des effets nationaux ou internationaux. Cette mondialisation affecte également les communautés locales, qu'elles soient ici à Pointe Saint-Charles où ailleurs dans le monde. DANS CE SENS, LA MONDIALISATION DE LA SOLIDARITÉ REVENDIQUÉE PAR LE MOUVEMENT ALTERMUNDIALISTE EST TOUT À FAIT PERTINENTE.

UN MOUVEMENT ANTI-APARTHEID ET LE BOYCOTT INTERNATIONAL

Analysant la situation israélienne (droits civils différents pour juifs et arabes, politique de séparation, construction de murs et colonisation des territoires, etc.) le mouvement de solidarité internationale en est venu à identifier la politique d'Israël comme une forme d'apartheid. À titre d'exemple, John Dugard, Rapporteur spécial de l'ONU dans les territoires occupés et professeur en droit écrit dans un rapport pour l'Assemblée Générale des Nations Unies : « Il existe un "régime d'apartheid" dans les territoires palestiniens pire que celui qui existait en Afrique du Sud »⁹.

Ainsi, dans de nombreux pays des mouvements de solidarité envers le peuple palestinien et contre l'apartheid israélien se manifestent par des campagnes de boycott des entreprises israéliennes, de leurs produits, ainsi que de nombreuses compagnies qui soutiennent les politiques d'Israël. Des campagnes de désinvestissements sont également en cours. Le mouvement anti-apartheid israélien affronte cependant une situation nettement plus difficile que lors de la vaste campagne contre l'apartheid Sud-africain. Israël jouit d'appuis internationaux nettement plus favorables. En mentionnant les points forts d'Israël, Standard and Poor's indique qu'« Israël est assuré du soutien politique et financier des États-unis et de la Diaspora. Le risque de défaut de l'État est atténué par la garantie des États-unis sur une partie du programme d'emprunts public ».

Index des illustrations. Certaines repiquées sans autorisation. page couverture. MS-2007, *Nordelec et les investisseurs*, copyleft. **sommaire.** Inconnu, *copyleft explained to children*, copyleft. **page 2.** Élisée Reclus, 1905, *L'homme et la Terre*, domaine public. **page 4.** Brandon Stone, 2003, *Chonas Ice Cream Parlor*, droits réservés, modifications MS-2006. **page 5.** Fazouz, *crs droite*, copyleft. **page 8.** La Presse, 2006, *Taux d'augmentation des valeurs foncières à Montréal*, droits réservés. **page 8.** Inconnu, *Les Lofts Redpath*, photo de promotion, domaine public. **page 9.** Inconnu, *Vue aérienne Northern Electric*, photo d'archive, domaine public. **page 10.** Groupe El Ad, 2006, *Maquette projet Nordelec*, document de promotion. **page 11.** Le Monde Diplomatique, 2006, droits réservés, modifié par MS-2007. **page 15.** Le Monde diplomatique, 2006, droits réservés, modifié par MS-2007. **page 16.** Info-Logement, droits probablement réservés, modifié par MS-2007. **page 17.** MS-2006, *immobilisme*, copyleft. **page 18.** Inconnu, copyleft. **page 18.** Inconnu, 1968, *brisons les vieux engrenages*, copyleft, modifié par MS-2007. **page 19.** Inconnu, *Le capital sous l'enclume*, copyleft. **pages 22-23.** Delek Group, droits réservés. **pages 24-25.** Dun's 100, 2006, droits réservés.

⁹ John Dugard, *Palestine: Peace Not Apartheid*, 1^{er} Décembre 2006, disponible à www.countercurrents.org/pa-dugard011206.htm